

Analyse de l'évolution des importations et des recettes douanières – Août 2023 à Août 2026

L'analyse des statistiques douanières relatives au mois d'août sur la période 2023-2026 fait ressortir une évolution contrastée de l'activité importatrice et du rendement des recettes douanières. **Le mois d'août 2026 se caractérise par une forte progression annuelle de la valeur en douane des marchandises importées, alors que les recettes douanières demeurent pratiquement stables. Cette situation s'explique notamment par l'augmentation très importante des droits concédés, qui a considérablement réduit le rendement fiscal potentiel de la hausse de la valeur des importations.**

1. Une baisse du volume des importations par rapport à juillet, mais un niveau supérieur aux années antérieures

En août 2026, le poids net des marchandises importées s'établit à **381 670 621 kg**, contre **406 552 246 kg** en août 2025, soit une diminution de **6 %** en glissement annuel.

Par rapport au mois de juillet 2026, le recul est plus marqué. Le poids net passe de **479 814 484 kg à 381 670 621 kg**, soit une contraction de **20 %**.

Malgré cette baisse mensuelle, le volume des importations d'août 2026 demeure supérieur aux niveaux enregistrés au cours des mois d'août 2023 et 2024, qui s'établissaient respectivement à **263 069 511 kg** et **318 379 297 kg**.

Il convient donc de considérer la baisse enregistrée en août principalement comme un **ralentissement par rapport au niveau exceptionnellement élevé de juillet 2026**, plutôt que comme une contraction structurelle de l'activité importatrice.

2. Une progression remarquable de la valeur en douane

Alors que le volume physique des marchandises diminue, leur valeur en douane connaît une progression importante sur une base annuelle.

En août 2026, la valeur en douane atteint **48 526 020 335 HTG**, contre **39 799 904 759 HTG** en août 2025, soit une augmentation de **22 %**.

Cette évolution indique que la diminution du volume physique des marchandises n'a pas entraîné une baisse correspondante de leur valeur. Elle peut notamment s'expliquer par une **augmentation de la valeur moyenne des marchandises importées et/ou une modification de la structure des importations vers des produits de plus grande valeur**.

Par rapport à juillet 2026, la valeur en douane diminue toutefois de **10 %**, passant de **54 023 415 974 HTG à 48 526 020 335 HTG**, ce qui demeure cohérent avec le ralentissement mensuel du volume des importations.

Ainsi, les données font apparaître un phénomène important : **en août 2026, moins de marchandises ont été importées qu'en juillet, mais leur valeur demeure nettement supérieure à celle enregistrée en août des années précédentes.**

3. Une quasi-stagnation des recettes malgré une hausse de 22 % de la valeur en douane

Les droits et taxes perçus par l'Administration Générale des Douanes s'élèvent à **11 279 757 318 HTG en août 2026**, contre **11 231 334 316 HTG en août 2025**, soit une progression limitée à **0,4 %**.

Cette évolution est particulièrement significative lorsqu'elle est comparée à celle de la valeur en douane.

En effet :

- **Valeur en douane : +22 %**
- **Droits et taxes perçus : +0,4 %**

Autrement dit, une augmentation de **22 % de la valeur des marchandises importées** ne s'est traduite que par une progression marginale de **0,4 % des recettes douanières**.

Cette importante divergence constitue l'un des principaux faits marquants des statistiques d'août 2026.

4. Une augmentation exceptionnelle des droits concédés

L'élément le plus déterminant pour comprendre cette évolution est l'augmentation des **droits concédés**.

En août 2025, les droits concédés s'élevaient à **1 085 938 066 HTG**.

En août 2026, ils atteignent **2 650 550 579 HTG**.

Ils enregistrent ainsi une augmentation de **1 564 612 512,40 HTG**, soit une progression d'environ **144 % en glissement annuel**.

Cette évolution est considérable et mérite d'être mise en relation avec la quasi-stagnation des recettes.

Indicateur	Août 2025	Août 2026	Variation
Poids net	406 552 246 kg	381 670 621 kg	-6 %
Valeur en douane	39 799 904 759 HTG	48 526 020 335 HTG	+22 %
Droits et taxes	11 231 334 316 HTG	11 279 757 318 HTG	+0,4 %

Indicateur	Août 2025	Août 2026	Variation
Droits concédés	1 085 938 066 HTG	2 650 550 579 HTG	+144 %

Ces chiffres permettent de mieux comprendre la situation : **l'augmentation de la valeur des importations n'a pas été pleinement convertie en recettes fiscales, notamment en raison de la progression considérable des avantages fiscaux accordés sur les importations.**

5. Un accroissement des concessions qui absorbe une partie importante du potentiel fiscal

La progression des droits concédés est particulièrement importante puisqu'ils passent de **1,09 milliard de gourdes à 2,65 milliards de gourdes** en une année.

L'augmentation de **1,56 milliard de gourdes** représente, à elle seule, un montant supérieur à la progression annuelle des droits et taxes effectivement perçus, qui n'est que d'environ **48,4 millions de gourdes**.

Cette comparaison est particulièrement révélatrice.

Alors que la valeur des importations augmente de près de 8,73 milliards de gourdes entre août 2025 et août 2026, l'augmentation des droits et taxes effectivement perçus demeure limitée à environ 48,4 millions de gourdes, tandis que les droits concédés progressent de plus de 1,56 milliard de gourdes.

Il apparaît donc que **l'accroissement de l'activité importatrice et de sa valeur économique ne se traduit pas automatiquement par une augmentation correspondante des recettes fiscales**, notamment lorsque les importations bénéficient de régimes d'exonération ou de concessions.

6. Une diminution du rendement fiscal apparent

Cette situation se reflète également dans le rapport entre les droits et taxes perçus et la valeur en douane.

En août 2025, les droits et taxes représentaient environ **28,2 %** de la valeur en douane.

En août 2026, ce ratio tombe à environ **23,2 %**.

La baisse de ce ratio traduit une **diminution du rendement fiscal apparent des importations**.

Cette évolution ne signifie pas nécessairement une dégradation de la performance opérationnelle de l'AGD. Elle peut plutôt traduire une modification de la structure des importations, des régimes tarifaires applicables et surtout **l'importance croissante des exonérations et concessions accordées sur certaines catégories de marchandises.**

7. Une évolution mensuelle également marquée par la hausse des concessions

La comparaison entre juillet et août 2026 permet également de mettre en évidence un phénomène important.

Le poids net des importations diminue de **20 %**, tandis que la valeur en douane recule de **10 %** et les droits et taxes de **9 %**.

Parallèlement, les droits concédés augmentent de **10 %**, passant de **2 408 842 471 HTG en juillet** à **2 650 550 579 HTG en août 2026**.

Ainsi, alors que l'activité importatrice et les recettes diminuent entre juillet et août, **le montant des concessions fiscales augmente**.

Cette évolution contribue à accentuer l'écart entre le potentiel fiscal associé à la valeur des importations et les recettes effectivement mobilisées.

8. Une lecture stratégique pour l'AGD

Les statistiques d'août 2026 invitent donc à dépasser une lecture basée uniquement sur le niveau brut des recettes.

L'AGD a réussi à maintenir ses recettes à un niveau de **11,28 milliards de gourdes**, malgré une baisse mensuelle de 20 % du volume physique des importations et de 10 % de leur valeur en douane.

Cependant, la forte progression annuelle des droits concédés appelle une **analyse approfondie de la composition et de la destination de ces concessions**, afin de mesurer leur impact réel sur la mobilisation des recettes publiques.

Il serait notamment pertinent de suivre régulièrement :

- le montant des droits concédés par catégorie d'importateurs ;
- les secteurs économiques bénéficiaires ;
- les types de marchandises concernés ;
- la base légale de chaque exonération ou concession ;
- la valeur en douane correspondante ;
- le manque à gagner fiscal associé ;
- et l'évolution mensuelle et annuelle de ces avantages.

Cette approche permettrait de mieux mesurer **le rendement fiscal réel des importations**, au-delà de la seule valeur déclarée en douane.

Conclusion

Les résultats d'août 2026 présentent une situation particulière : **le volume physique des importations diminue, mais leur valeur en douane augmente fortement sur une base annuelle, tandis que les recettes douanières restent pratiquement stables.**

Le principal facteur explicatif mis en évidence par les données est **la croissance exceptionnelle des droits concédés.**

En effet, entre août 2025 et août 2026, la valeur en douane augmente de **22 %**, alors que les droits et taxes ne progressent que de **0,4 %**. Dans le même temps, les droits concédés passent de **1,09 milliard à 2,65 milliards de gourdes**, soit une augmentation d'environ **144 %**.

Cette évolution montre que **la croissance de la valeur des importations ne se traduit pas nécessairement par une croissance équivalente des recettes fiscales**, lorsqu'une part importante de cette valeur bénéficie d'exonérations, de franchises ou d'autres mécanismes de concession.

Le mois d'août 2026 met donc en évidence la **résilience de la capacité de mobilisation des recettes de l'AGD**, mais également la nécessité d'accorder une attention particulière à l'évolution des droits concédés. Leur progression substantielle constitue un élément déterminant dans l'analyse du rendement fiscal et doit être intégrée à toute évaluation de la performance des recettes douanières.

En définitive, l'enjeu pour l'AGD n'est pas uniquement d'accroître la valeur des importations ou le niveau brut des recettes, mais de veiller à ce que la croissance de l'activité importatrice se traduise, dans la mesure permise par les politiques publiques et les régimes d'exonération en vigueur, par une mobilisation optimale des ressources fiscales de l'État.